

## Quelle est la place des ONG dans la gouvernance mondiale ?

### Introduction :

ONG est un terme pour désigner les Organisations Non Gouvernementales. Elles sont à but non lucratif, à l'inverse de certaines associations, elles sont indépendantes politiquement et financièrement. Celles-ci reposent en grande partie sur des fonds privés (dons, œuvre de charité,...) cependant certaines ONG censées être privées sont reconnues publics et reçoivent des subventions de l'état. Depuis la fin des années 1990, Les ONG n'ont cessées de monter en puissance : médiatisation des besoins, recours à l'humanitaire après des opérations armées, relations internationales plus fortes, reconnaissance par l'ONU et les États... Ces organisations sont de plus en plus influentes ce qui les rend plus crédibles sur la scène internationale. Pour acquérir plus de pouvoir de nombreuses ONG pratiquent des politiques de lobbying qui cherchent à faire pression sur les pouvoirs et institutions publiques (Greenpeace, Amnesty internationale,...) dans un sens favorable à leurs intérêts. La sensibilisation est un moyen utilisé par les ONG, l'objectif est ici de motiver et de persuader l'opinion publique cela passe par l'information et la communication, elles cherchent aussi à mobiliser les citoyens, les inciter à l'action et de leurs faire prendre part à leur cause défendue. Ces objectifs sont les sources de la légitimité des ONG pour le plaidoyer. Cependant c'est cette même légitimité qui est contestée par des traditions et des institutions exerçant l'autorité sur un pays ce qui inclut : les processus par lesquels les gouvernements sont désignés, contrôlés et remplacés ; la capacité du gouvernement à formuler et à adopter des politiques de fond ; le respect des citoyens ; la capacité des institutions à piloter les interactions économiques et sociales c'est-à-dire la gouvernance mondiale. La Banque mondiale va définir le terme gouvernance comme " la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement " (Banque mondiale 1991). Aujourd'hui on peut se demander quelle est la place des ONG dans la gouvernance mondiale? Il s'agit de commencer par faire une typologie des ONG c'est à dire une présentation des stratégies et techniques d'influence que pratiquent les ONG. De plus elles exercent leur influence dans de nombreux domaines politiques et sociales grâce à des finances importantes pour les plus grandes ONG. Mais il faut nuancé leur action et leur influence car de nombreuses barrières et limites existent entre ces institutions associatives et les institutions publiques.

### I/ La typologie des ONG

#### A/ Les stratégies d'influence

Les ONG humanitaires, par leurs actions sur les terrains de crise, sont très souvent confrontées au dilemme de la dénonciation : se taire pour rester ou parler et risquer d'être expulsé. Ce dilemme pousse un certain nombre d'acteurs à choisir la confidentialité dans leur stratégie d'influence, comme le CICR (Comité International de la Croix Rouge) qui a développé une approche basée sur la confidentialité et où le choix de la dénonciation publique est exceptionnel. Le CICR n'est en besoin ni de notoriété ni de financement.

Exercer une influence au travers d'un plaidoyer politique peut être perçu comme une interférence, voire une ingérence, dans l'exercice du pouvoir. Elle instaure un rapport de force dans la prise de décision. La légitimité et la crédibilité sont donc deux facteurs essentiels pour l'ONG internationale, souvent questionnés et dont elle doit

s'assurer au préalable. Elles puisent leur légitimité dans leur action de terrain. La connaissance des dossiers, la collecte et l'analyse d'information constituent alors la source de crédibilité. Les ONG peuvent remonter des informations sur les situations qu'elles rencontrent, agir au nom des populations qu'elles servent et développer des expertises de terrain. Greenpeace et Amnesty international produisent des rapports annuels, résultats d'enquêtes et d'études sur la base de leurs réseaux. Ces documents constituent la source de leur crédibilité face aux critiques des États, dérangés dans leur pré carré par cette surveillance sur des questions de droits de l'Homme ou environnementales par exemple.

L'argumentation de plaidoyer doit reposer sur des faits étayés, un travail de recherche, d'analyse, voire des études scientifiques pour aider le décideur dans sa prise de décision. Les think-tanks américains ou européens, les fondations, les centres de recherche, les universités sont des sources de «production intellectuelle» avec lesquelles les ONG et les cabinets de lobbying collaborent pour asseoir leur expertise et alimenter leurs plaidoyers.

On distingue trois catégories d'alliances:

- **Le réseau** qui est un ensemble d'individus et/ou d'organisations qui collaborent et s'entraident sur des bases non contraignantes pour faciliter l'atteinte de leurs objectifs respectifs, et qui participent à la réalisation d'une mission commune;
- **La coalition** qui est une entente circonstancielle en vue de mener une action de défense d'un intérêt commun ou de s'opposer à un adversaire commun;
- **Le groupe de pression ou lobby** qui est un groupe d'individus ou d'organisations structuré et durable ayant des intérêts stratégiques communs liés à leur propre existence.

Mais les stratégies d'alliance, si elles renforcent la légitimité des demandes, supposent des compromis dans la définition des objectifs et des moyens. Plus les groupes ne sont nombreux à réunir leurs points de vue, plus leur visibilité est «floue» Il n'est pas toujours facile dès lors de faire la différence entre une action de plaidoyer et l'appel à donation aussi appelé mobilisation citoyenne. Le débat est récurrent chez les ONG sur l'utilisation de l'image à des fins de plaidoyer ou de visibilité et de récolte de fonds. On constate cependant une évolution dans les campagnes de sensibilisation et de recherche de fonds de la représentation larmoyante d'une personne dans le besoin à une image plus digne.

Par ailleurs, le plaidoyer des ONG internationales, s'il veut rester respectueux des valeurs qu'il est censé défendre, ne peut utiliser toutes les techniques de pressions. *« Le plaidoyer politique œuvrant pour des questions de société se doit de respecter une certaine éthique et éviter par conséquent les techniques et tactiques illégales telles que la violence, l'intimidation, la désinformation, le chantage et la corruption cependant utilisées dans le domaine commercial et politique.*

Les stratégies d'influence des ONG internationales sur les politiques publiques sont donc multiples et ont connu une évolution importante durant ces dernières décennies. Cette évolution est justifiée; elle accompagne la globalisation du monde

et des questions de solidarité. Selon la stratégie choisie, l'ONG devra dégager moyens et expertise. La communication dans ce cadre demande un certain niveau technique et se doit de répondre à une démarche méthodologique précise, notamment pour la construction des éléments de base du discours, fondements de la légitimité et de la crédibilité de la campagne de plaidoyer.

Selon les objectifs des ONG la stratégie et technique de plaidoyer différent. En effet les ONG ont le choix entre 4 types de stratégie de plaidoyer. Dans un premier temps une ONG peut pratiquer une campagne d'informations et d'échange avec les cibles de son mouvement. Dans un second temps elle peut tenter de motiver ou de convaincre le public ou les politiques à prendre part à son action. Il existe aussi un troisième type d'action qu'une ONG peut mener afin de paraître plus crédible auprès de l'opinion publique. Pour cela elle peut tenter de construire des négociations dans le but d'apporter une solution au problème. Puis pour finir l'ONG peut tenter de s'imposer en pratiquant une stratégie de lobbying. Le lobbying est une activité de plaidoyer dont le but est d'influencer une entité politique. Le lobby est un «groupe de pression» qui cherche à influencer les pouvoirs publics dans un sens favorable à ses intérêts. Le lobbying est utilisé dans de nombreux pays dans le but de contrer et de dénoncer la manipulation politique et la corruption.

## **B/ Techniques d'action**

Le plaidoyer regroupe l'ensemble des techniques déployées dans le but d'influencer les politiques publiques. Le plaidoyer politique cherche à défendre une idée, une cause ou une personne. Une bonne stratégie de plaidoyer repose sur une compréhension et une analyse pointue d'un problème réel, puis en suite par la proposition d'une solution cohérente. Mais lorsqu'il s'agit d'actions de développement le plaidoyer sert dans la plupart des cas de complément des actions directes que nécessite un problème donné. Il existe 3 objectifs principaux que cherche à viser les ONG pratiquant le plaidoyer. Tout d'abord il y a la volonté de créer des nouvelles normes ou dans certains cas des politiques publiques nouvelles. En suite il y a la volonté de prévenir, modifier, ou de supprimer des normes ou des règlements aux conséquences négatives ou inefficaces. Puis pour finir les ONG cherchent à s'assurer que les normes, règlements, ou engagements sont respectés et mis en applications puis que les moyens requis sont disponibles.

Il existe de types d'actions de plaidoyer: le plaidoyer externe et le plaidoyer interne. Les actions du plaidoyer externe sont la sensibilisation c'est-à-dire de motiver ou de persuader l'opinion publique par l'information, la sensibilisation se fait essentiellement par la communication. Pour le plaidoyer le fait d'être soutenu par l'opinion publique lui est source de légitimité auprès des instances politiques ou autres. Les actions du plaidoyer externe passent aussi par la mobilisation au niveau nationale ou internationale c'est-à-dire d'inciter les citoyens et à les inciter à faire parti du plaidoyer notamment en leur faisant signer des pétitions, les faisant participer à des marches ou autres manifestations. Le fait de mobiliser les citoyens de cette manière est aussi une source de légitimité pour le plaidoyer. Les actions du plaidoyer interne sont le démarchage et les action de lobby c'est-à-dire faire pression sur une entité publique dans un sens favorable aux intérêts de l'ONG.

Le plaidoyer externe est plus adapté lorsque il y a une nécessité de sensibiliser le public sans véritable consultation des autorités ou politique. On parle alors de légitimité publique. L'avantage du plaidoyer externe est d'avoir le soutien du public ce qui procure un impact et une visibilité plus important. Mais il existe cependant des inconvénients au plaidoyer externe: il peut s'établir un rapport de force entre l'ONG

pratiquant ce plaidoyer contre les pouvoirs publiques ce qui peut créer des tensions entre ces deux parties. Le plaidoyer interne quant à lui est plus adapté lorsqu'il s'agit d'une pratique importante de consultation comme au sein de l'Union Européenne. On parle alors de légitimité technique. L'avantage du plaidoyer interne c'est de pouvoir créer et développer une relation de confiance et de partenariat avec les pouvoirs publiques. Cependant le plaidoyer interne est peu visible auprès du public et le manque de transparence de l'information entre les différents acteurs lui constitue un vrai point faible.

Pour finir le plaidoyer externe et recommandé lorsqu'il s'agit d'un nouveau problème ou d'un sujet non prioritaire tant que le plaidoyer interne lui est plutôt recommandé lorsqu'il existe un réseau avec l'autorité publique.

Lorsqu'une ONG pratique le plaidoyer elle a le choix entre 4 grandes stratégies d'influence. Tout d'abord elle peut choisir d'informer ou de communiquer souvent sous forme de dialogue avec les cibles qu'elle espère atteindre. En second lieu l'ONG peut tenter de motiver des volontaires ou autres. Pour ce faire elle organise des campagnes de sensibilisation pour le public. L'ONG en profite pour diffuser certaines informations, argumenter sa position par rapport au problème, car elle cherche à faire prendre conscience au public, autorité ou autre l'urgence de la situation. L'ONG peut aussi faire le choix de proposer directement une solution ou de proposer une alternative. La suggestion permet à l'ONG de construire un meilleur rapport avec les autorités et l'opinion publique. Mais lorsque l'ONG considère qu'il n'est pas possible de négocier ou qu'il existe un non-respect de certaines conditions alors elle peut tenter un rapport de force auprès des organismes ciblés. L'ONG cherchera donc à s'imposer de force par tout les moyens à sa disposition. En mobilisant les citoyens dans son mouvement l'ONG aura plus d'impact auprès des instances publiques ou autres organismes. L'ONG peut aussi dénoncer des faits comme la corruption ou la manipulation politique. Le lobby est le moyen le plus utilisé et le plus «efficace» pour pratiquer une influence sur une entité quelconque.

### **Types d'action**

Les domaines d'activité des ONG françaises sont très variés. S'il est difficile de définir des catégories figées, plusieurs grandes familles d'organisations se dégagent néanmoins :

les ONG d'urgences ; ( sociale, économique ) : Médecins du monde



les ONG d'appui au développement ; ( économique et sociale)



les ONG du commerce équitable ; ( Politique et social )



les ONG de plaidoyer ; ( Politique): Amnesty internationale



**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

les ONG d'éducation au développement et à la solidarité internationale. ( sociale et politique ) : Le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement),



### **III/ Étude comparative des applications des ONG**

#### **A/ Une approche politique**

Le programme des Nations Unies pour le Développement , décrit la gouvernance comme " l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux ". Il précise qu'elle "englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends" .

Après 1919, notamment avec la mise en place de la SDN (Société des Nations) et l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et ce jusqu'aux années 1930, les ONG ont la possibilité d'influer sur les accords et politiques internationales. La Chambre de Commerce International participe avec des ONG et au coté de la SDN, aux grandes Conférences Économiques Mondiales.

Mais après la crise de 1929, le retour vers des politiques plus nationalistes, les difficultés de fonctionnement des instances internationales ne permettent plus aux ONG de se faire entendre. Entre 1935 et 1945, leur participation aux débats internationaux décline. Même au niveau de la SDN leur apport n'apparaît plus comme nécessaire, et elles sont écartées.

De 1945 à 1949, l'article 71 de la Charte des Nations Unies permet aux ONG de participer à certaines activités de l'ONU. Il est significatif que des ONG aient fait partie comme consultants de la délégation des États-Unis à San Francisco et aient contribué à la rédaction du projet de cet article, ainsi qu'au texte de la Charte traitant des droits de l'homme. Les délégués des ONG participaient à titre consultatif aux premières conférences patronnées par l'ONU.

Pendant les années 50 et 60, bien qu'actives auprès de l'ONU, les influences des ONG ont été très faibles. Elles ont eu à brider leurs actions à cause de la guerre froide.

Les années 1968-70 ont vu les ONG reprendre de la vigueur par leur nombre, par leur force de contestation et leur ténacité. C'est en lien direct avec la contestation qui s'est développée au niveau mondial (écologie avec les actions spectaculaires de Greenpeace créée en 1971, les actions pour les droits de l'homme, les actions contre la guerre du Vietnam...). Mais leur participation aux débats internationaux se fait davantage sous la forme « *protestataire* » et non « *co-gestionnaire* » comme elle l'a été après 1919 et entre 1945 et 1950. Plus ou moins connues du grand public ses associations de solidarité internationale atteignaient paradoxalement, vers la fin des années 70, un début de reconnaissance et de notoriété internationale. C'est la France qui va être le lieu de naissance du « *sans frontiérisme* » néologisme fondé sous le modèle de Médecin sans frontière (MSF) fondé en 1971.

A partir des années 1990, le mouvement ONG atteint de nouveaux sommets, elles sont reconnues par un nombre croissant d'institutions internationales et sont plus influentes dans les négociations multilatérales.

*« Il existe au moins quatre raisons pour que les ONG soient plus actives aujourd'hui qu'il y a dix ans dans l'élaboration de la politique internationale. Premièrement, l'intégration de l'économie mondiale et la prise de conscience croissante des problèmes mondiaux provoquent des négociations intergouvernementales plus nombreuses, avec des retombées sur les politiques nationales.*

*Deuxièmement, l'arrêt de la guerre froide a mis fin à la concentration de la politique mondiale entre les mains des super-puissances.*

*Troisièmement, l'apparition d'un média global tel que CNN International donne aux ONG des occasions de faire connaître leur point de vue au public.*

*Quatrièmement, la diffusion des normes démocratiques a fait naître des attentes à l'égard des institutions internationales en matière de transparence et de participation publique. » ( Steve Charnovitz )*

L'influence d'une ONG est très cyclique en effet à la fin du XIX<sup>e</sup> et après les deux grandes guerres, l'inexpérience des gouvernements ou leurs difficultés à traiter des questions intergouvernementales, au niveau national les a amené à faire appels aux ONG. Elles avaient constitué des alliances qui permettaient un travail à ce niveau. Avec le retour dans les années 30 avec des politiques plus nationale ou "l'impérialisme" des blocs a marqué un recul de l'influence des ONG, les pays n'avaient plus besoin d'elles.

Un autre élément important est la personnalité des leaders des ONG. L'action « personnelle » des responsables d'ONG auprès des politiques était un facteur prépondérant pour donner une place aux ONG dans le débat. C'est beaucoup moins

vrai actuellement ; le rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information est devenu prépondérant

## **B. Une approche sociale**

On remarque que MSF se mit à réfléchir à un nouvel organisme d'aide humanitaire, qui combinerait la compétence médicale de ses membres et de leur volonté de témoigner l'horreur observée s'il se sentaient moralement obligés de le faire. MSF devient alors " la conscience du monde humanitaire"

Dans le contexte d'une révolution de l'information , associé a un optimisme technique, l'aide humanitaire se transforme donc à travers le développement des outils de communication. Il faut alors voir rétrospectivement le succès de deux périodes de l'humanitaire grâce l'information, d'abord "à la vitesse prodigieuse du télégraphes", et ensuite aux médias , la presses écrite, la télévision. Les responsables de l'action humanitaire se sont servis de la communication pour réveiller les consciences.

On constate donc que, avec l'exemple de la guerre du Biafra, l'aide humanitaire était un phénomène européen. A l'époque de cette guerre, " théâtre de la première grande opération humanitaire privée en Afrique" , Rony Brauman signal une double mutation : l'humanitaire s'installe dans le tiers monde , s'inscrit dans une perspective Nord-Sud lorsque l'information passe elle aussi de l'écrit à l'image, " du temps différé à l'instantané". C'est à ce moment que le terme média commence a s'imposer pour supplanter rapidement celui de la presse. Dans ces circonstances, le conflit du Biafra marque en 1967 le commencement du deuxième de l'humanitaire moderne. L'image électronique et la rapidité de la transmission ont réduit le monde aux dimensions d'un village. Selon Rody Brauman ce changement et ce deuxième cycle marque " la naissance d'une nouvelle conscience télévisuelle du monde". Les ONG, acteur de cette aide humanitaire, transforme ce conflit et ces victimes de guerre non plus appartenant a un camp, un pays mais l'humanité.

Suite au conflit du Biafra, le projet du néologisme "sans frontiérisme" est de rendre l'aide humanitaire indépendante des États, en s'appuyant sur l'opinion publique prise a témoin d'où l'importance donnés à la médiatisation de ces interventions. Cette nouvelle génération de MSF va sans doute moderniser la pratique humanitaire. En corrélation avec une médiatisation poussés cette nouvelle génération d'ONG va peu a peu bouleverser le paysage, d'abord en France, puis sur la scène internationale. Dans les années 1980-1990 la communication est modifiée, avec la modification du paysage qui devient sociale grâce a plusieurs facteurs : l'apparition de nouvelles ONG telle que MSF , SOS Racisme, Action contre la Faim, qui adoptent une stratégie de développement volontairement agressive a travers l'utilisation massive des médias. Parallèlement on remarque l'apparition du web, l'informatisation et du mailing, Les ONG deviennent peu a peu à elles seule des secteurs économiques autonomes. Ces ONG se professionnalisent et demeurent indépendantes, elle doivent trouver d'autres sources de financement a cause de l'affaiblissement des dons publiques du a la crise économique de cette période. Les vingt premières associations attirent à elles 80 % des dons français.

Grâce a la communication et au social des ONG dépendent de groupes de personnes auxquels elle vont s'adresser : des sympathisants, des adhérents, des bénévoles ou des salariés.

Les sympathisants connaissent l'association, et participe régulièrement, mais ne sont pas encore engagés significativement. Dans ce cas, l'objectif de l'ONG est de maintenir le contact en étudiant les groupes les plus susceptibles de rejoindre le

mouvement, tout en offrant l'opportunité d'approfondir leur engagement, c'est à dire de devenir adhérents. Les ONG et associations organise des concerts de musique, des manifestations et autres grands rassemblement comme La pyramide de chaussure de Handicap Internationale qui a lieu dans de nombreuses grandes villes de France chaque années. (Samedi 24 Septembre : Non au BASM à Lyon) .



Les adhérents sont plus engagés : ils versent leur cotisation et s'intéressent de près au destin de l'association, mais leur degré d'implication est toujours modéré.

Exemple de cette ONG Handicap Internationale elle donne les occasions de développer leur connaissance de la cause soutenue et des actions menées sur le terrain, en leur proposant régulièrement de s'investir. (Explication d'une bénévole d'Handicap International lors d'une entrevue le 24 Septembre 2011 a Lyon)

Dans la suite logique vient les bénévoles ils ont un niveau supérieur au sein de l'ONG ils donnent leur temps et leur argent . Ils participent au bon fonctionnement et à la gestion de l'ONG. Ils s'occupent de faire adhérer des groupes de personnes au statut d'adhérent et ont des liens avec les salariés qui eux travaillent dans l'ONG pour des missions à l'étranger et qui sont recrutés pour leur compétence et dans les domaines où ils excellent en lien avec les objectifs des ONG.

Un autre objectif de la communication est mis en avant c'est d'informer de sensibiliser. La prise de conscience précède tout engagement. Cet objectif semble être d'une importance croissante depuis que les ONG appellent à la générosité du public. Il s'agit donc de l'organisation de campagne de presse, de conférences de médiatisation avec des spots publicitaires radios ou télévisés.

Mais les ONG doivent aussi, pour pouvoir exister, s'affirmer face aux autres ONG, elle doit promouvoir sa propre promotion, montrer sur quel point elle diffère (particularités, principes objectifs, valeurs..) face a ses consœurs.

D'après un étude réalisée par L'institut français de sondages Lavalle, en 1999, montre que les ONG arrivent en seconde position après l'ONU, mais devant l'Union Européenne et le gouvernement, parmi les " quatre principales institutions qui devraient être le plus directement responsable de l'aide et du développement des pays les plus pauvres.

### C/ Une approche économique et financière

En conséquence, les ONG ont accru considérablement leurs moyens matériels, ainsi que leurs ressources humaines et financières. D'un côté les ONG humanitaires, associations sans but lucratif, relèvent du secteur non-marchand, ont coutume de se démarquer soigneusement de l'univers des entreprises, qui se fonde sur une logique du profit et y sacrifie les valeurs et droits humains fondamentaux, et de l'autre côté elle sont devenues maîtres dans l'art de la récolte de fonds et savent qu'il faut parler d'argent .

Il faut savoir que les ONG sont elle mêmes des entreprises a leur manière. Pour fonctionner, pour remplir leurs missions, elles ont besoin de sommes considérables. Cet argent il faut donc le trouver. D'une part, en faisant appel a la générosité du public qui relève du social, pour collecter des fonds propres, d'autre part, en sollicitant des financements auprès des administrations compétentes ou des institutions internationales, comme l'Union Européenne. Ces deux démarches impliquent pour les ONG un très gros travail qui s'est beaucoup professionnalisé dernièrement, aussi bien par le recours a des techniques pointues de marketing direct de communication visant à séduire le grand publique, c'est le cas de Handicap internationale qui par exemple sur de nombreuses BD en page de couverture fournis des étiquettes pour couvrir les livres sur lesquelles apparaissent des slogans à la fois ludique, préventif et amusant.



Les ONG, avec un réel poids économique, sont actuellement richement financées par le grand public grâce a plusieurs millions de donateurs fidèles. On constate que les ONG sont convaincues que les médias sont essentiels dans l'action caritative, d'où l'instrumentalisation des médias dans leur collecte de fonds.

Les ONG ont deux sources majeurs de financement traditionnelles : les financements

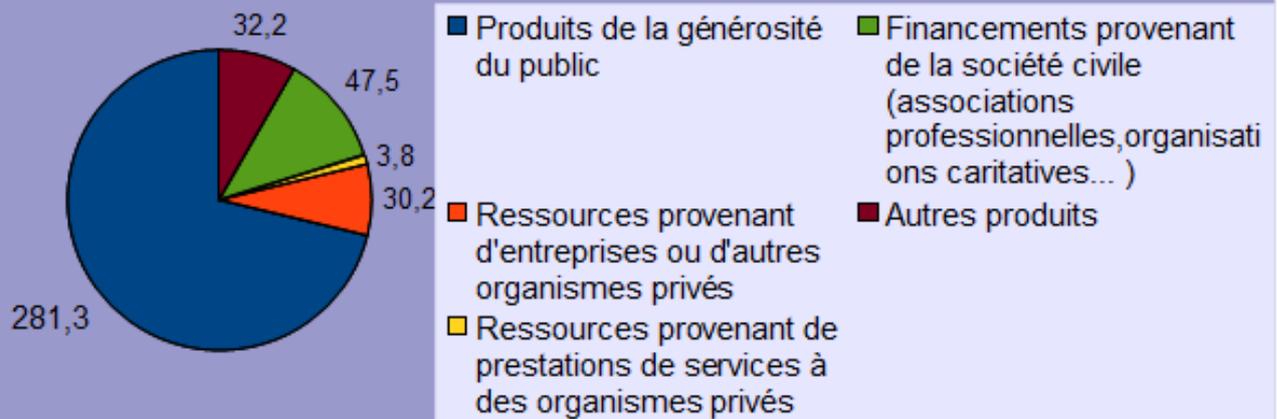
publics et les dons privés. Dans l'accélération de la mondialisation qui mène à l'érosion relative du pouvoir de l'État, les fonds privés priment sur ceux publics. Or, les subventions publiques diminuent globalement, alors que les besoins ne font qu'augmenter.

Il n'y a rien de négatif dans le fait que les ONG maintiennent leurs coûts de campagne dans les limites raisonnables et ne perdent pas de vue leurs valeurs et leurs objectifs. Cependant elle court un risque dans ces projets publicitaires, celui de sur sollicitation du public. Il y a au final une banalisation des appels à la générosité. Mais il existe de nombreux spécialistes à la communication et du marketing, des alliances avec les entreprises, mais ses actions sont très coûteuses pour les ONG ainsi pour les petites ONG pauvres et inconnues. Il faut rappeler que les vingt premières ONG françaises représentent plus de 75% du budget total des ONG françaises (dont la moitié seulement sont des ONG intervenant sur des questions d'urgence) (enquête parue dans Coordination Sud)

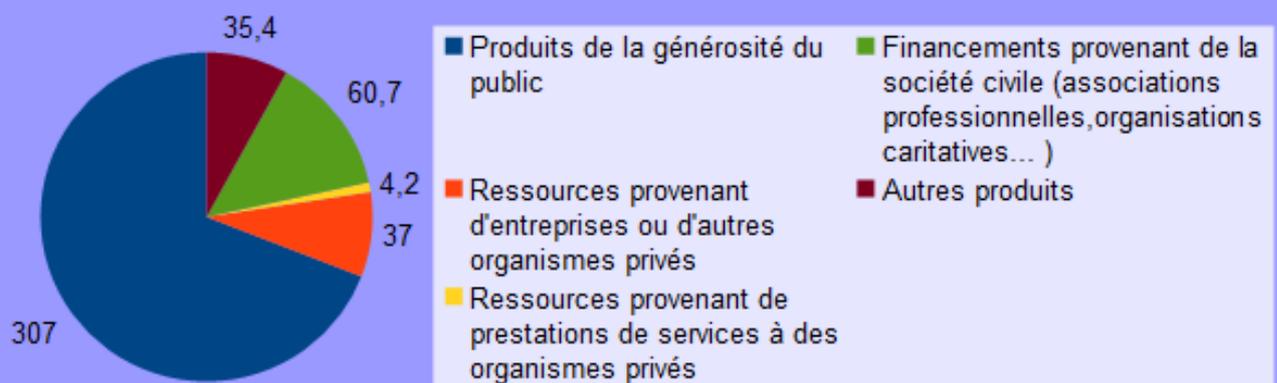
Tableau représentant les ressources privées des ONG françaises en 2004 et 2005 (hors tsunami). Ce tableau rassemble les données de 159 ONG différentes.

	2004		2005	
<b>Total des ressources privées (hors tsunami ; en millions d'euros)</b>	395	100,00%	443,3	100,00%
<u>Produits de la générosité du public dont :</u>	281,3	71,20%	307	69,10%
Dons manuels	234,6		259	
Legs, autre libéralités, donations par actes authentiques	15,3		17,7	
Autres produits faisant appel à la générosité du public	31,4		30,3	
<u>Ressources provenant d'entreprises ou d'autres organismes privés dont :</u>	30,2	7,60%	37	8,30%
Entreprises	17		24	
Comités d'entreprise	0,2		0,2	
Fondations d'entreprise	0,3		0,4	
Autres fondations	8,2		8,1	
Autres organismes privés	4,5		4,3	
<u>Ressources provenant de prestations de services à des organismes privés</u>	3,8	1,00%	4,2	0,90%
<u>Financements provenant de la société civile (ONG, organisations religieuses, etc)</u>	47,5	12,00%	60,7	13,70%
<u>Autres produits dont :</u>	32,2	8,20%	35,4	8,00%
Cotisations et abonnements	7,2		7,7	
Produits financiers, produits divers d'exploitation et revenus de biens	17,7		20,8	
Produits exceptionnels	7,3		6,9	

### Total des ressources privées en 2004 (hors tsunami; en millions d'euros)



### Total des ressources privées en 2005 (hors tsunami; en millions d'euros)



Il ne s'agira pas ici de comparer les ressources privées entre 2004 et 2005 mais plutôt de montrer que la majorité de ces ressources privées provient majoritairement

de la générosité du public c'est-à-dire de dons de legs... D'où l'importance de la communication des ONG avec la population qui parvient à susciter de nouveaux donateurs. Ces ONG entretiennent également des partenariats avec de nombreuses entreprises privées par exemple comme Unilever avec Rainforest Alliance, Carrefour avec le FIDH, Lafarge avec WWF, Leclerc avec la Fondation Nicolas Hulot... Ces partenariats stratégiques est bénéfique pour les deux acteurs . Souvent, l'ONG apporte son savoir pour la mise en place d'une politique de développement durable, l'entreprise profite de l'image verte et populaire qu'apporte les ONG aux entreprises, en échange les entreprises financent les ONG ( troisième ressource majeure des ressources privées des ONG. La société civile dont les ONG font partis est aussi une des ressources privées principal, cela comprend des organisations syndicales et patronales, des associations professionnelles, des organisations caritatives, religieuses...

Tableau représentant les ressources publiques des ONG française entre 2004 et 2005 ( hors tsunami) Ce tableau rassemble aussi les données de 159 ONG différentes.

	2004		2005	
Total des ressources publiques	256,9	100,00%	277,9	100,00%
<b>Total des ressources publiques françaises</b>	<b>65,9</b>	<b>25,60%</b>	<b>71,9</b>	<b>25,90%</b>
Ressources publiques d'origine nationale	53,8	20,90%	58,4	21,00%
Ministère des Affaires Étrangères	45,4	17,40%	47,8	17,12%
dont Ressources provenant de l'AFD	4,6	1,80%	4,4	1,60%
Ressources provenant d'autres ministères	3,6	1,40%	6,5	2,30%
Autres ressources publiques d'origine nationale	4,8	1,80%	4,1	1,50%
Ressources publiques d'origine territoriales	12,1	4,70%	13,4	4,80%
Régions	3,8	1,50%	3,7	1,30%
Départements	1,7	0,70%	1,7	0,60%
Communes	1,5	0,6	1,4	0,50%
Autres	5	1,90%	6,6	2,40%
<b>Total des ressources publiques internationales</b>	<b>191,1</b>	<b>74,40%</b>	<b>206,1</b>	<b>74,10%</b>
Union Européenne	119,1	46,30%	115,6	41,60%
Office de coopération EuropeAid	49,1	19,10%	54,2	19,50%
ECHO	63	24,50%	53,9	19,40%
Autres directions de l'UE ou non renseignés	7	2,70%	7,5	2,70%
Nations Unies	17,9	7,00%	29,2	10,50%
HCR	2,5	7,00%	6,1	2,20%
PAM	9	3,50%	11,3	4,10%
Autres agences des Nations Unies	6,4	2,50%	11,8	4,20%
Autres institutions internationales	12	4,70%	13,5	4,90%
Financements étrangers d'origine bilatérale	42	16,30%	47,9	17,20%
Pays de l'Union européenne	17,2	6,70%	18,3	6,60%
États-Unis	12,2	4,70%	14,7	5,30%
Autres pays	12,5	4,90%	14,8	5,30%

( Données réalisées par des enquêtes de la Commission Coopération Développement faite depuis 1986 : Données disponible sur la base de données de Coordination Sud qui regroupe de nombreuse ONG françaises)

Comme pour le tableau précédent on fera une approche entre les différentes ressources des ONG mais cette fois-ci publiques. On peut comparer ainsi les deux tableaux et on remarque que sur la part total des ressources des ONG, les ressources publiques représente environ 35 %. Sur ces 35 %, les trois quarts (74,40 %) des ressources publiques sont d'origine internationale c'est-à-dire de l'Union européenne, des Nations Unies, ECHO qui est la commission européenne d'aide humanitaire et de protection civil et d'autres financements bilatéraux. Les ressources publiques françaises ne représente que 25,60% du total des ressources publiques.

De plus en plus les ONG entretiennent des liens et relations sérieuses avec d'autres institutions qui permettent a de nombreuses ONG d'augmenter la part de leur ressources publiques. Les ONG occupent une place de plus en plus importante dans la société civile. En effet en France le bureau des Relations extérieures de la Banque mondiale s'attache a maintenir le dialogue avec les ONG. On donnera l'exemple de cette coopération entre la banque mondiale et la plate-forme Coordination Sud qui regroupe de nombreuses ONG qui y sont membres. Ainsi le dialogue et l'échange a lieu plus facilement. Des nouveaux axes d'activités se développe comme la diffusion d'informations et de supports de communication, l'organisation d'événements thématiques, une veille et une formation sur les projets, la facilitation de missions collectives d'ONG auprès de la Banque mondiale, le renforcement des capacités des ONG du sud... Elles sont aussi présentes lors de conférence ou de réunion importantes comme Participation à la Conférence sur la Diplomatie non gouvernementale à Washington en décembre 2008, organisée par Coordination SUD, conférence qui portait sur le rôle des ONG dans les processus de négociations internationales, mais aussi de discussion sur les orientations des activités de la Banque mondiale et sur les activités du bureau France avec les ONG lors de la Présidence française de l'Union européenne (courant 2008), participation des ONG à la Quatrième table ronde Banque-OSC sur les crises financière et alimentaire, en prélude au sommet du G20 (mars 2009), mais elle a aussi par le passé assister et participer a de nombreuses conférences comme celle de Rio, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement en 1992 . Les ONG sont reconnues peu à peu comme des acteurs majeurs de la société civile, pour ainsi prendre des décisions, dans la construction de projets, elles ont une place importante dans la gouvernance mondiale, elles sont comme les institutions publiques ( L'ONU, l'Union européenne, l'État, les collectivités locales, etc ) des acteurs importants dans la prise de décision.

Pour revenir sur le coté financier grâce a leur influence internationale les ONG peuvent assurer des ressources publiques importantes mais tout de même nuancés par les ressources privées qui sont trois fois supérieures.

Mais il faut relativiser ce constat car 20 des premières ONG françaises perçoivent environ 78 % des ressources totales . ( *Données chiffré par le CCD : Commission Coopération Développement* )

Concentration des ressources des ONG en 2005		
Totaux hors tsunami	En millions d'euros	%
20 premières ONG	596,63	78,20%
20 suivantes	88,63	11,60%
20 suivantes	40,32	5,30%
Autres ONG (99 ONG)	36,91	4,80%
Total	762,48	100,00%

(source : Commission Coopération Développement, placée auprès de la mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG du ministère des Affaires étrangères et européennes)

Dans cette conquête du donateur sur le marché humanitaire, la notoriété et l'image d'une ONG s'avèrent les atouts les plus précieux. Ainsi la communication devient une nécessité vitale à développer, ce qui illustre la professionnalisation de l'humanitaire visant à séduire le grand public. L'essentiel est alors de faire comprendre, se figer sur ce marché professionnalisé, afin de déclencher le réflexe donateur. Car la finalité principale de la sphère humanitaire, dans ce contexte, est la levée de fonds dans rhétorique économique de marketing, rentabilité, et marché qui l'investit progressivement. Dans cette logique d'entreprise, les ONG cherchent désormais à maîtriser les outils de gestion de communication, en sollicitant davantage les agences de conseil spécialisées dans le secteur caritatif. Ces ONG sont en réalité elles mêmes des entreprises avec une attitude ambiguë envers l'argent. On remarque également que la répartition des financements entre fonds privés et fonds publics change d'une association à l'autre, ce qui signifie que ces organisations communiquent différemment entre le grand public.

Tableau de la répartition des ressources privées et publiques de différentes ONG.

ONG	Ressources privées	Ressources publiques France	Ressources publiques internationales
Amnesty International	100,00%	0,00%	0,00%
Médecin Du Monde	66,69%	7,13%	26,18%
Solidarité	10,32%	3,41%	86,27%
Handicap International	72,84%	3,39%	23,78%
Médecin Sans Frontière	100,00%	0,00%	0,00%

En présentant ces 5 ONG de tailles à peu près semblables, on peut montrer qu'elles ont chacune un domaine de communication différentes. Les ONG comme Amnesty International ou Médecin Sans Frontières vont privilégier la communication avec la population et les entreprises privées, d'autres comme Solidarité se tourne vers les institutions publiques, la part de leur ressources publiques est de 89,68 % sur toute leur ressources. Enfin Médecin Du Monde et Handicap International mêlent leur total de ressource dans les deux domaines mais plus principalement dans le privé.

### **III/ Limites à l'action des ONG**

L'humanitaire justifie le droit d'ingérence ; certains états sont très susceptibles et

refusent toutes interventions.

L'Algérie a, jusqu'à présent, refusé systématiquement toute intervention d'organisations humanitaires. Les talibans ont chassé de Kaboul les ONG présentes en juillet 1998. L'action humanitaire serait-elle dangereuse pour les autorités en place ?

En revanche, le Nicaragua et le Honduras ont fait appel immédiatement à l'aide internationale après le cyclone Mitch.

Rony Brauman dénonce les gouvernements des pays riches, dont les États, surtout par leur armées ( Casques bleus...), s'engagent ouvertement dans l'humanitaire. Il exige une véritable autonomie des organisations humanitaires qui se retrouvent souvent dans une position ambiguë et donc sont critiquées qu'elles sont censées aider .

Chaque fois que l'on intervient on est pris dans les mailles du filet politique. C'est l'un des paradoxes constitutifs de l'humanitaire : d'un côté on est tenu à une sorte de candeur ce n'est pas la réalité politique, mais la souffrance des populations qui doit être notre principal souci; de l'autre, nous avons un devoir de lucidité politique qui nous conduit à tracer une ligne au delà de laquelle les nécessaires transactions et compromis avec les pouvoirs en place deviennent inacceptables. La limite c'est l'existence d'un espace de liberté humanitaire minimal.

Par exemple dans les camps Rwandais, on peut voir que cet espace n'existait pas . Les réfugiés n'osaient pas parler en raison du contrôle omniprésent de l'ex administration de Kigali. Quant au contrôle des secours, il était d'autant plus difficile que l'essentiel de l'aide était remis directement à l'administration locale du camp. Aux yeux des populations victimes, l'intervention de certaines ONG paraît suspecte : Peace Corps, organisation américaine, était censée avoir des relations étroites avec la CIA.

La neutralité par rapport à une politique gouvernementale, ce n'est pas pour autant refuser l'engagement. Certes, il faut s'imposer de ne pas se mêler de la vie locale, refuser de donner toute interprétation politique des événements que les ONG ont vécus; dans les conflits, il faut soigner ou aider les victimes des deux camps " Il faut respecter les personnes et se faire respecter, gagner la confiance; à cette condition, il n'y a pas de problème"( Médecin sans frontière ). Les organisations humanitaires ont souvent la même attitude; sur le terrain, il faut secourir les deux camps.

En revanche, lorsque la situation devient intolérable , certaines comme MSF, n'hésitent pas à dénoncer les atrocités auprès de l'opinion publique internationale et de l'ONU.

*" On ne soigne pas un génocide, on le combat"*, appel lancé par Médecins sans frontières lors du génocide Rwandais en 1994.

Les équipes humanitaires présentes au Rwanda ne pouvaient pas se résigner à rester des témoins impuissants de ce drame, à soigner des blessés sauvagement achevés quelques heures plus tard aux portes de l'hôpital, elles ont tout fait pour alerter l'opinion. Elles n'ont pas été entendues.

L'Aide humanitaire, d'après un rapport de la Banque mondiale de 1998, amplifie les situations préexistantes : elle améliore la croissance dans les pays en bonne santé; elle aggrave les difficultés dans les pays qui cumulent tous les maux, une partie de l'aide financière disparaissent d'ailleurs dans les caisses des dirigeants.

L'une des principale limite serait l'ingérence humanitaire.

L'ingérence humanitaire est une doctrine qui prône la possibilité d'envoyer des secours humanitaires ou des forces armées internationales pour venir en aide à des populations victimes de catastrophes naturelles ou de violations des droits de

l'Homme, sans l'assentiment de l'État concerné. L'objectif est de porter secours, d'assister, d'aider et de protéger les populations en danger.

Cette idée est apparue à la l'occasion de la Guerre du Biafra (1967-1970) qui a entraîné une terrible famine, mais qui avait été ignorée par les autres États, au nom de la neutralité et de la non-ingérence.

L'expression "ingérence humanitaire" a été inventée à la fin des années 1980 par Bernard Kouchner, fondateur de Médecins Sans Frontières et homme politique, et par Mario Bettati, professeur de droit international public. Selon eux, certaines situations d'urgence peuvent justifier moralement un "devoir d'ingérence" dans les affaires d'un État, remettant ainsi en cause le principe de souveraineté des États. Selon le Professeur P. VERHOEVEN, « ce que la règle entend sauvegarder, c'est en réalité la libre décision de l'Etat dans les matières qui l'intéresse le plus directement, fussent-elles l'objet de règles internationales impliquant des droits dans le chef d'autres États. Elle protège son autonomie contre toute ingérence « abusive », celle-ci fût-elle en soi licite parce qu'elle est l'expression d'un droit reconnu par l'ordre international. En ce sens, la règle de non-intervention n'exprime pas autre chose que le droit des États à disposer d'eux-mêmes. »

L'expression « droit d'ingérence » est un non-sens en ce qu'elle autoriserait un État à se rendre là où il n'en a, en principe, pas le droit, l'ingérence constituant une interférence dans les affaires d'autrui, une intervention illicite.

Le problème de rhétorique étant apparemment insoluble, c'est vers la finalité de l'expression qu'il faut se tourner pour en apprécier l'utilisation. En l'occurrence, l'objectif humanitaire.

L'ingérence humanitaire trouve sa raison d'être dans les secours apportés à des populations en détresse au nom de l'humanité et des droits fondamentaux de l'homme. En ce sens, « est humanitaire toute action ayant pour objet dans l'urgence de diminuer la souffrance humaine », selon les ONG elles-mêmes. Mais, pour plus de précision, on doit se référer à la définition de R. BRAUMAN : l'action humanitaire est « celle qui vise, sans aucune discrimination et avec des moyens pacifiques, à préserver la vie dans le respect de la dignité, à restaurer l'homme dans ses capacités de choix ». Elle est, à l'origine, le fait des particuliers et des ONG qui, à leurs risques et périls, pénètrent sur le territoire d'un État pour apporter les soins nécessaires aux victimes.

Enfin, il apparaît probable que, dans la pratique, seuls les États les plus faibles soient la cible d'actions internationales d'ingérence. Il est, en effet, difficile d'imaginer une intervention en Tchétchénie contre l'avis de la Russie alors que la situation de la population y est aussi critique que ce qu'elle était au Kosovo, alors rattachée à la Serbie.

### **Conclusion :**

Aujourd'hui, les Organisations Non Gouvernementales sont devenues des acteurs à part entière dans le gouvernance mondiale. En effet, grâce à leur leurs nombreuses stratégies et techniques destinées à influencer les entités politiques et publiques, les ONG ont su s'imposer sur les scènes politiques nationales et internationales. Ce résultat est dû à la montée en puissance des ces dernières depuis la fin du XIXeme siècle puis après les deux Guerres Mondiales. En effet les ONG ont su apporter leur aide et leur savoir aux États qui même aujourd'hui continuent de les consulter ce qui prouve l'importance de celles-ci. Mais malgré tout cela l'action des ONG reste encore contestée par certaines entités politiques. En effet ces organisations ne peuvent intervenir dans un conflit, crise, ou catastrophe naturelle de façon libre, le "droit

*d'ingérence*” qui est donné comme raison par les ONG est très contesté et sa définition n'est pas réellement fixé, de ce fait les avis restent mitigés car la légitimité de ce droit ne fait pas l'unanimité auprès de tous. Pour conclure, bien que la présence des ONG reste malgré tout mitigée, leur place dans la gouvernance mondiale est assurée et oblige les autres acteurs de cette gouvernance à en tenir compte.

Les ONG ont su apporter leur aide et leur savoir aux États qui même aujourd'hui continuent de les consulter ce qui prouve l'importance de celles-ci.

Source : Sitographie

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

Médecins Sans Frontières - [www.paris.msf.org](http://www.paris.msf.org)

Médecins Du Monde - [www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)

Action Contre la Faim - [www.acf-fr.org](http://www.acf-fr.org)

Handicap international - [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

Solidarités - [www.solidarites.org](http://www.solidarites.org)

Ecoliers Du Monde - [www.ecoliers-du-monde.org](http://www.ecoliers-du-monde.org)

Un Enfant Par La Main - [www.unenfantparlamain.org](http://www.unenfantparlamain.org)

Comité Catholique Contre la faim - [www.ccf.asso.fr](http://www.ccf.asso.fr)

Amnesty International - [www.amnesty.asso.fr](http://www.amnesty.asso.fr)

Greenpeace - [www.greenpeace.fr](http://www.greenpeace.fr)

Max Havelaar - [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

Restos du Coeur - [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

Fondation Abbé Pierre - [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)

Reporters Sans Frontières - [www.rsf.fr](http://www.rsf.fr)

WWF - [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

[http://ec.europa.eu/echo/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm)

<http://humanitaire.revues.org/index453.html>

[http://www.novethic.fr/novethic/entreprise/politique\\_developpement\\_durable/parteneri\\_at\\_ong\\_entreprise/ong\\_entreprises\\_relations\\_constructives/118283.jsp](http://www.novethic.fr/novethic/entreprise/politique_developpement_durable/parteneri_at_ong_entreprise/ong_entreprises_relations_constructives/118283.jsp)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_non\\_gouvernementale](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_non_gouvernementale)

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

<http://www.coordinationsud.org/document-ressource/enquete-argent-et-associations-de-solidarite-internationale-2004-2005/>

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cafe/11-12/c1112005.asp>

[http://www.ong-ngo.org/spip.php?page=fiche\\_pn&id\\_rubrique=58&lang=fr](http://www.ong-ngo.org/spip.php?page=fiche_pn&id_rubrique=58&lang=fr)

<http://www.coordinationsud.org/>

<http://www.coordinationsud.org/ongrama/le-secteur-des-ong-francaises/>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/organisations-non-gouvernementales/2-typologie-et-fonctions-des-o-n-g/>

<http://aspd.revues.org/446>

<http://www.fondationdefrance.org/>

<http://www.croix-rouge.fr/>

<http://www.coordinationsud.org/document-ressource/note-sur-la-structuration-progressive-des-osi-dans-leur-relation-avec-les-pouvoirs-publics/>

<http://www.coordinationsud.org/document-ressource/les-ong-de-nouveaux-acteurs-pour-changer-le-monde-2/>

[Les ressources des ONG et leur contrôle \(1ère partie\) - ONG & Humanitaire :](#)  
[Cycles d'influence des ONG](#)  
[Souveraineté - Wikipédia](#)  
[L'Arche de Zoé ou le système du déracinement - La Vie des idées](#)  
[Mission civilisatrice, ingérence humanitaire, par Rony Brauman \(Le Monde diplomatique\)](#)  
[www.un-ngls.org/orf/ngorelations-FRA-htm](http://www.un-ngls.org/orf/ngorelations-FRA-htm)

Bibliographie :

Problème politiques et sociaux n° 877-878 2 août 2002 : Les ONG, acteurs de la mondialisation : Francois roubio.  
Regard sur le monde : Agir avec les ONG  
Le livre blanc  
(DVD Handicap Internationale fournis le 24 Septembre 2011 lors de la pyramide de chaussure.)  
Courrier Internationale du 15 Novembre 2007  
Le monde n°334 Septembre 2004  
Étude sur l'efficacité des stratégies d'influence politique des ONG : Mirjam van Reisen  
Rapport des conférences et organisations internationales à Genève  
La Revue internationale et stratégique n°41 ( internet )  
Le Courrier de l'UNESCO : Les ONG du Sud s'affranchissent du Nord ( Internet )  
[Source : \[URL=http](#)  
Publié il y a 26th February 2012 par [Pouvoirs et Société : Les ONG](#)